



APCE | ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

LES DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES ET LEUR NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

Albanie (4)	Luxembourg (3)
Allemagne (18)	Macédoine du Nord (3)
Arménie (4)	Malte (3)
Andorre (2)	République de Moldova (5)
Autriche (6)	Monaco (2)
Azerbaïdjan (6)	Monténégro (3)
Belgique (7)	Norvège (5)
Bosnie-Herzégovine (5)	Pays-Bas (7)
Bulgarie (6)	Pologne (12)
Chypre (3)	Portugal (7)
Croatie (5)	République slovaque (5)
Danemark (5)	République tchèque (7)
Espagne (12)	Roumanie (10)
Estonie (3)	Royaume-Uni (18)
Finlande (5)	Fédération de Russie (18)
France (18)	Saint-Marin (2)
Géorgie (5)	Serbie (7)
Grèce (7)	Slovénie (3)
Hongrie (7)	Suède (6)
Irlande (4)	Suisse (6)
Islande (3)	Turquie (18)
Italie (18)	Ukraine (12)
Lettonie (3)	
Liechtenstein (2)	
Lituanie (4)	

PARCOURS D'UN RAPPORT À L'APCE

1 DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RECOMMANDATION OU DE RÉSOLUTION

Un groupe de parlementaires (minimum 20) dépose une proposition de résolution ou de recommandation sur un sujet spécifique.

2 SAISINE D'UNE COMMISSION

La proposition est examinée par le Bureau de l'APCE qui propose à l'Assemblée d'en saisir ou non la commission compétente.

3 EXAMEN EN COMMISSION

Un rapporteur est nommé. Le projet de rapport est étudié par la commission. Suite à ce débat, la commission adopte un projet de résolution et/ou de recommandation.

4 DÉBAT DU RAPPORT EN PLÉNIÈRE

Le rapport est présenté par le rapporteur et débattu par l'Assemblée.

5 VOTE ET ADOPTION DU PROJET DE TEXTE

A l'issue du débat, le projet de texte, qui peut être amendé, est voté et adopté ou rejeté par l'Assemblée.

STATUT DE PARTENAIRE POUR LA DÉMOCRATIE

Les parlements de Jordanie, du Kirghizstan, du Maroc et de Palestine.

STATUT D'INVITÉ SPÉCIAL

Le statut d'invité spécial dont bénéficiait le parlement du Bélarus a été suspendu le 13 janvier 1997.

STATUT D'OBSERVATEUR

Les parlements du Canada, d'Israël et du Mexique.

APCE

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Division de la communication

Tél. +33 3 88 413 193

@PACE_News

<http://assembly.coe.int>

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. L'Assemblée parlementaire, composée d'élus issus des 47 parlements nationaux, est un lieu de débats et de propositions sur les questions sociales et politiques du continent. Elle est à l'origine de nombreuses conventions de l'Organisation, dont la Convention européenne des droits de l'homme.



«Les intérêts divisent, mais les valeurs unissent». En tant que membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe que j'ai l'honneur de présider, nous sommes nommés à Strasbourg par nos parlements nationaux, mais je doute que nous soyons envoyés ici uniquement pour défendre nos intérêts nationaux. Nous avons tous signé la [Convention européenne des droits de l'homme](#), et nous sommes donc tous ici pour défendre les droits humains, l'État de droit et la démocratie. Nous formons peut-être un Conseil de l'Europe, mais nous sommes aussi un Conseil des Européens.

Être égaux ne signifie pas être identiques, mais cela signifie chérir, défendre, faire respecter les mêmes valeurs. C'est ce qu'on appelle l'unité dans la diversité. Voilà ce qu'est le Conseil de l'Europe.

Le lien entre les droits humains et l'environnement sera l'une de mes priorités, et j'ai l'intention d'œuvrer en faveur d'un nouveau protocole à la Convention européenne des droits de l'homme garantissant un droit substantiel à un environnement sain, propre et sûr. Une autre de mes priorités sera de garantir l'égalité de genre et de promouvoir la ratification de la [Convention d'Istanbul](#). Je continuerai également à encourager les trois branches du Conseil de l'Europe – l'Assemblée, le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale – à travailler ensemble sous la forme d'un "trilogue" dans le but de renforcer l'impact des travaux de l'Organisation. Il faut être deux pour danser le tango – mais il faut être trois pour danser!

J'ai l'intention d'être un Président à plein temps. Nous avons besoin d'une politique axée sur les résultats. Nous devons avoir un impact sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous, 830 millions de citoyens.»

Rik Daems

Président de l'Assemblée parlementaire

Novembre 2020 – PREMS 141220



LA CONSCIENCE DÉMOCRATIQUE DE L'EUROPE

Les parlementaires qui composent l'APCE viennent des parlements nationaux des 47 Etats membres de l'Organisation. Ils se réunissent quatre fois par an pour débattre de questions d'actualité, demander aux gouvernements européens de prendre des initiatives et rendre des comptes.

Ces parlementaires parlent au nom des 830 millions d'Européens qui les ont élus. Ils abordent les sujets de leur choix et les gouvernements des pays d'Europe – représentés au Conseil de l'Europe par le Comité des Ministres – sont obligés de leur répondre. Ils sont la conscience démocratique de la Grande Europe.

UN CREUSET D'IDÉES

L'APCE, dont on dit parfois qu'elle est le moteur du Conseil de l'Europe, est à l'origine, depuis 1949, d'un grand nombre des initiatives majeures de l'Organisation (par exemple la Convention européenne des droits de l'homme). Elle doit être consultée sur tous les traités internationaux élaborés eu sein du Conseil de l'Europe. Elle élit les juges de la Cour européenne des droits de l'homme et le Commissaire aux droits de l'homme. L'Assemblée élit également le Secrétaire Général et le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, ainsi que son propre Secrétaire Général.

AIDER LES ETATS À TENIR LEURS ENGAGEMENTS

Dans quelle mesure les pays honorent-ils leurs engagements? L'Assemblée suit la situation et elle s'efforce d'aider les Etats à remplir leurs engagements.



UNE EXPÉRIENCE DE TERRAIN

Des membres de l'APCE effectuent périodiquement des visites sur le terrain dans toute l'Europe afin de recueillir des informations pour la rédaction des rapports de l'Assemblée; ils vont également observer le déroulement d'élections. La diplomatie parlementaire et la participation active des parlementaires dans les relations internationales ne cessent d'être développées par l'APCE.

CONSTRUIRE DES PARTENARIATS PARLEMENTAIRES

L'APCE coopère avec le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et d'autres instances parlementaires internationales pour renforcer l'influence des élus dans les affaires européennes et internationales. Elle fait aussi fonction de tribune parlementaire pour l'OCDE et a des liens très solides avec plusieurs institutions spécialisées de l'ONU.

DES RÉSULTATS CONCRETS

Les textes adoptés par l'APCE – recommandations, résolutions et avis – fournissent des orientations au Comité des Ministres, aux gouvernements nationaux, aux parlements et aux partis politiques; ces textes finissent, à travers la législation et la pratique, par affecter et améliorer la vie des Européens.

FONCTIONNEMENT



L'APCE se réunit quatre fois par an pour une session plénière d'une semaine au Palais de l'Europe à Strasbourg. Les 324 représentants et 324 suppléants sont nommés par les parlements nationaux, qui les choisissent en leur sein. Chaque pays a entre deux et dix-huit représentants, selon sa population, qui reflètent de manière équilibrée les forces politiques représentées au parlement national.

Les travaux de l'Assemblée sont préparés par neuf commissions et par un Bureau composé du Président de l'Assemblée, des 20 vice-présidents, des présidents des cinq groupes politiques et des présidents de commissions. Elle adopte trois types de textes : des recommandations (au Comité des Ministres), des résolutions (qui expriment son propre point de vue), et des avis (relatifs à des demandes d'adhésion, des projets de convention ou d'autres textes qui lui sont soumis par le Comité des Ministres).

SUJETS ACTUELLEMENT EXAMINÉS

- La sauvegarde et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie
- Le respect des obligations et des engagements des Etats membres
- La lutte contre le terrorisme dans le respect des droits de l'homme
- Les crises régionales
- La situation des réfugiés et des migrants
- Le dialogue interculturel et inter-religieux
- La cohésion sociale

LES GROUPES POLITIQUES

SOC *Groupe des socialistes, démocrates et verts*

PPE/DC *Groupe du Parti populaire européen*

ADLE *Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe*

CE/AD *Groupe des Conservateurs européens & Alliance démocratique*

GUE *Groupe pour la gauche unitaire européenne*

LES COMMISSIONS



«Pour moi les douze étoiles de votre emblème signifient que l'on pourrait vivre mieux sur terre si l'on osait de temps en temps lever les yeux vers les étoiles»

Václav Havel,
*Président de la République fédérative tchèque et slovaque.
Assemblée parlementaire,
10 mai 1990*

- Questions politiques et démocratie
- Questions juridiques et droits de l'homme
- Questions sociales, santé et développement durable
- Migrations, réfugiés et personnes déplacées
- Culture, science, éducation et médias
- Egalité et non-discrimination
- Respect des obligations et engagements des Etats membres (Suivi)
- Règlement, immunités et affaires institutionnelles
- Election des juges à la Cour européenne des droits de l'homme